Conseils spécifiques handicap moteur

Le Handicap moteur peut entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes).

Il peut y avoir des troubles associés.

ESPACE ET ENVIRONNEMENT

- Questionner le besoin d'un transfert sur table examen
- Demander si besoin d'un lève personne ou verticalisateur, si besoin de sa sangle personnelle
- Si FRE inclinable, l'examen peut se faire au fauteuil roulant électrique, sous réserve d'un espace suffisant dans le cabinet pour l'examen
- Prévoir du temps supplémentaire pour l'installation du patient

TEMPORALITE

- Evaluer la capacité à se déshabiller seul
- Si besoin d'un transfert, prévoir du temps en plus pour la manœuvre
- Vérifier s'il y a des sondes ou des poches avant de bouger la personne
- Prévoir du temps pour réinstaller la personne avant son départ

  Le positionnement est souvent au millimètre près

HANDISOINS 85
CHD Vendée - Les Oudairies - 85000 La Roche sur Yon
Tél. 02 51 44 63 96 - www.handisoins85.fr

RAPPORT AU CORPS

- Si mobilisation, toujours demander à la personne comment elle fait avec ses aides habituelles
- Elle a le plus souvent la réponse
- Peut-être spastique (mouvement incontrôlé des membres lié à la spasticité)

COMMUNICATION

- Se présenter, dire qui nous sommes, notre fonction
- S'adresser directement à la personne
- La personne peut communiquer verbalement sauf si il existe des troubles associés (dysarthrie, aphasie, lenteur d'élocution…)
- Si communication non verbale : utiliser l'écriture, les pictogrammes